

Droit notarial général

INFORMATIONS

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires

NIVEAU

 Pratique courante

DATES

 27 octobre 2026

DURÉE

 0.5 jour(s) (3,5 heures)

FORMAT

 Présentiel

PRÉREQUIS

Aucun prérequis exigé,

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Université du Notariat du Conseil Régional des Notaires du midi

Univ-AT117-Développer le conseil patrimonial et sa facturation (session matin)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Développer la posture de conseil et la maîtrise de l'entretien client.
- Concevoir, structurer et valoriser une offre notariale patrimoniale différenciante et savoir la valoriser au titre d'une lettre de mission.
- Produire et formaliser des recommandations claires et argumentées en gestion de patrimoine.

FORMATEURS

CONTENU

DÉFINITION DE L'ACTIVITÉ DE CONSEIL :

- L'activité de conseil au sens générique et ses attributs ;
- Spécificités et périmètre du conseil notarial ;
- Le devoir de conseil ;
- Du renseignement à la consultation.

LA CHARTE DU NOTAIRE CONSEIL PATRIMONIAL (CSN 2008) :

- Exégèse, la lettre de mission et le compte rendu d'exécution.

LES ENJEUX DU NOTARIAT ET LES STRATÉGIES D'OFFICE :

- Concurrence, clientèle, rémunération, notoriété, responsabilité, organisation...

LES TECHNIQUES D'ENTRETIEN ET DE PROPOSITION DE SERVICE.

MISE EN PRATIQUE AVEC LE CONCOURS DE L'UNOFI :

- Un modèle unique et performant ;
- La consultation écrite, de la confection à la restitution ;
- Le conseil à l'occasion des actes courants.